



Déclarations et Discours

N° 79/20

LA DIPLOMATIE CULTURELLE: UNE QUESTION D'INTÉRÊT PERSONNEL

Allocution prononcée par M. Allan E. Gotlieb, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant l'Association des Universités et Collèges du Canada, Winnipeg, le lundi 12 novembre 1979.

Je suis très heureux de prendre la parole devant vous aujourd'hui, d'autant plus que j'ai trop peu souvent l'occasion de revoir Winnipeg, ma ville natale; j'avoue par ailleurs qu'en tant qu'ancien professeur, la perspective de prononcer une conférence devant un auditoire attentif composé des présidents des universités canadiennes n'est pas pour me déplaire. J'ai déjà rencontré nombre d'entre vous dans d'autres circonstances, mais je remercie l'AUCC d'avoir bien voulu me donner l'occasion de m'entretenir avec vous en tant que groupe et d'avoir choisi de tenir sa conférence dans un endroit aussi agréable.

Ainsi que le laissera clairement voir l'orientation générale de mon propos, les relations universitaires s'insèrent dans le cadre général des relations culturelles. Cette articulation trahit peut-être une vision bureaucratique des choses, mais je crois vraiment que l'esprit de création caractéristique de ces deux sphères les rapproche suffisamment pour que je puisse m'autoriser cette liberté.

Il entre dans l'ordre des choses qu'un sujet comme le rôle et l'objet des relations culturelles internationales n'ait pas fini de faire couler beaucoup d'encre et de susciter de nombreux commentaires. Chacun d'entre vous a sa propre idée, et aucune politique ne peut réussir à satisfaire entièrement même la majorité des membres de la communauté culturelle particulièrement disparate qu'est la nôtre.

J'ai l'intention aujourd'hui de tenter de vous convaincre que la politique culturelle canadienne, dans sa dimension internationale, est une partie intégrante de la politique étrangère et que, malgré la lenteur avec laquelle les Canadiens ont finalement pris conscience de cette réalité fondamentale, les jeux sont faits et nous agissons en conséquence. La population du Canada, et en particulier ses universitaires et ses artistes, est appelée à jouer un rôle vital pour s'assurer les multiples avantages d'une diplomatie culturelle éclairée.

Je commencerai par passer en revue les principales critiques dont font l'objet les politiques culturelles du ministère des Affaires extérieures. Certains diront qu'il y a autant de critiques que d'artistes, de poètes, de musiciens, de chanteurs, de danseurs, d'athlètes, d'universitaires, d'écrivains ou de dramaturges, mais la réalité ne leur donne pas tout à fait raison. Nous prenons néanmoins part à un dialogue constructif avec un certain nombre de critiques dont les "observations" principales peuvent se résumer en trois points:

a) Le gouvernement ne consacre pas suffisamment de fonds à la participation

- culturelle sur la scène internationale et ne l'appuie pas assez directement;
- b) Dans sa forme actuelle, l'aide culturelle porterait davantage fruit si elle était assurée par des particuliers ou par des organismes privés;
- c) La politique culturelle n'a rien à voir avec les Affaires extérieures.

En ce qui concerne la première critique, on peut se demander dans quelle mesure elle est valable puisqu'il y a presque autant de personnes qui sont d'avis que nous consacrons trop de temps et de ressources (financières et humaines) à la promotion culturelle que de personnes qui nous reprochent de voir trop petit. Quoi qu'il en soit, si les difficultés économiques que connaît présentement le monde doivent — comme tout porte à le croire — devenir la règle plutôt que l'exception dans les années à venir, il importerait d'autant de justifier toutes les dépenses publiques.

Je ne crois pas que les contribuables canadiens doivent financer des programmes culturels à l'étranger uniquement pour le principe de la chose, pour rendre service aux bénéficiaires ou même au nom d'un principe plus abstrait de gloire ou d'image nationale.

En expliquant les raisons pour lesquelles je persiste à croire qu'il nous faut poursuivre notre programme de promotion des relations culturelles internationales (et même lui donner un peu plus d'ampleur dans la mesure où le permettent la politique d'austérité et les autres priorités du gouvernement), je répondrai également à la troisième critique selon laquelle politique culturelle et politique étrangère ne vont pas de pair et constituent en fait deux choses distinctes. Bien entendu, ce n'est pas le cas. La politique culturelle est inexorablement liée à l'orientation politique, économique, commerciale et industrielle et constitue un aspect vital de l'ensemble des relations qui unissent pays et peuples.

Un de mes collègues a poussé l'impertinence jusqu'à dire que la composante culturelle de la politique étrangère n'est rien de moins que le coussin du premier but dans le match de baseball géopolitique qui se joue chaque jour. On ne peut prétendre qu'il n'existe pas ou chercher à poursuivre sa course sans d'abord s'arrêter pour examiner la situation ou encore songer à faire marquer le point victorieux sans avoir exploité ses possibilités. Cette victoire réside évidemment dans les bénéfices qui découlent de relations bilatérales réfléchies et mutuellement satisfaisantes.

Les relations culturelles favorisent une meilleure compréhension entre les peuples et les nations. Grâce à elles, les habitants d'un pays peuvent apprendre à connaître et à apprécier les particularités d'un autre pays, et c'est ainsi que s'établissent à long terme des relations mutuellement avantageuses. La diplomatie culturelle vient cimenter les pierres de l'édifice des relations internationales. L'interface culturelle que ménagent les gouvernements peut souvent favoriser la confiance et la compréhension et, partant, l'émergence de multiples rapports interpersonnels et collectifs.

En voici un exemple précis.

Depuis les années qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale, le Canada s'est efforcé

d'accroître non seulement le volume mais surtout la qualité de ses exportations destinées au Japon. En d'autres termes, nous avons cherché à relever la valeur canadienne des produits que nous exportons. Pendant longtemps, nous avons allégrement importé des appareils Sony et des voitures Toyota, des calculatrices et de la machinerie lourde en nous contentant de vendre nos minéraux et notre bois. Pourquoi? Bien entendu, les causes sont complexes, mais nombre d'entre elles tiennent à une ignorance profonde des besoins et aspirations de l'autre. Quand on constate que l'étranger nous perçoit souvent comme un peuple de prospecteurs et de bûcherons, faut-il s'étonner que les Japonais s'intéressent d'abord et avant tout à nos matières premières? Il n'y a pas de quoi avoir honte des symboles que sont nos forêts, nos champs de blé, nos Indiens, nos Esquimaux et notre police montée. Mais si nous voulons faire avancer nos intérêts commerciaux et industriels, il est essentiel que nous présentions à nos clients japonais une image du Canada et des Canadiens qui nous permette de leur faire comprendre que notre pays est autre chose qu'un vaste réservoir de richesses inépuisables et que les Canadiens ne sont pas des consommateurs effrénés d'énergie comme on se plaît à le croire. Déjà, le vent tourne. Les hommes d'affaires des deux pays, tout comme les touristes d'ailleurs, se rendent visite en beaucoup plus grand nombre. Grâce au perfectionnement des communications, il est maintenant plus facile de se tenir au courant des grands événements qui surviennent dans d'autres pays, mais il reste que les échanges culturels financés par le gouvernement sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans le maintien d'un climat de compréhension. Tous les autres pays industrialisés et nombre de pays en développement ont reconnu la rentabilité d'un tel climat de compréhension mutuelle. Ceux qui ne s'en préoccupent pas risquent de s'en repentir. Il est intéressant de noter que l'Australie dépense dans un seul pays, soit le Japon, la plus grande partie de ses fonds consacrés aux affaires publiques internationales.

Depuis dix ou quinze ans, le Canada a entrepris une campagne relativement vigoureuse de promotion culturelle en Europe, campagne qui a connu des succès incontestables; le nouveau programme des études canadiennes en Allemagne en est un bon exemple. Rares sont les Européens qui nous perçoivent encore comme les béotiens du Nouveau Monde, terrés dans leurs "cabanes au Canada", pour emprunter l'expression trop connue d'une chanson française des années 60.

A cause des racines très vivaces qui lient la plupart des Canadiens au continent européen, les valeurs culturelles des pays d'Europe occidentale et, de plus en plus, d'Europe orientale, alliées à la perception du Canada qu'ont ces pays, colorent plusieurs facettes de nos relations internationales. Nos échanges culturels et universitaires avec les pays européens continueront d'occuper une place spéciale dans le cœur des artistes et universitaires canadiens. Toutefois, il deviendra plus difficile de justifier la promotion ou le financement de ces échanges à même les deniers publics étant donné le haut niveau de compréhension mutuelle et la capacité du secteur privé à maintenir le cycle d'échanges culturels. Je suis convaincu que le financement de nos échanges en Europe doit continuer même s'il y a un dilemme. Dans d'autres coins du globe, le Canada n'a pas su aussi bien se faire connaître.

Trop de Canadiens ignorent que le Venezuela est le cinquième client du Canada en

importance (ou le quatrième, si l'on considère que le Royaume-Uni et l'Allemagne de l'Ouest ne font qu'un au sein des Communautés européennes) et, plus important encore, le principal marché extérieur vers lequel sont acheminés ses produits manufacturés. Nombre d'entre eux savent que nous dépendons largement de ce pays pour nos approvisionnements en pétrole, mais sont-ils au courant qu'il vient au troisième rang de nos fournisseurs de produits importés (après les États-Unis et les Communautés européennes)? Quand la Compagnie de ballet de Winnipeg s'est-elle produite à Caracas pour la dernière fois? Le Venezuela offre à long terme des possibilités énormes pour l'écoulement du genre de produits finis que nous souhaitons justement exporter. Il en va de même pour les jeunes marchés économiques industrialisés que sont le Brésil et le Mexique, ainsi que pour d'autres pays d'Amérique latine. Bien entendu, cette région n'a pas été entièrement oubliée: les Grands Ballets canadiens ont fait une tournée dans dix pays d'Amérique du Sud il y a quelques années, et d'autres échanges ont eu lieu. Il nous faut néanmoins reconnaître que nous ne savons pas explorer pleinement toutes les possibilités qui s'offrent sur le plan de la diplomatie culturelle, et que nos finances ne nous permettent pas de nous fixer de nouvelles priorités sans risquer de nuire aux grandes priorités existantes.

La même situation se produit ailleurs dans le monde. En Asie, où ont été acheminées 9,26 p. cent des exportations canadiennes l'an dernier (par rapport à 10,56 p. cent en Europe de l'Ouest), les marchés de l'Indonésie, de la Corée et de l'Inde, pour n'en nommer que quelques-uns, offrent des possibilités énormes. Pour être en mesure d'exploiter ces débouchés, le Canada doit se faire connaître et comprendre davantage, mais il importe d'abord et avant tout qu'il manifeste ouvertement le désir d'intensifier et de resserrer ses relations avec ces pays.

Les débouchés sont là, tout comme d'ailleurs les voies de communication et les ressources humaines. La volonté politique est manifeste et le secteur privé se montre intéressé.

Si la multiplication des programmes culturels à caractère autre qu'universitaire et à champ d'application plus restreint peut contribuer à une revitalisation des relations politiques et commerciales, de même, un accroissement des échanges universitaires et de l'intérêt envers le sujet offre d'énormes possibilités. Le gouvernement est appelé à jouer un certain rôle dans ce contexte, et celui qui est dévolu aux universités canadiennes revêt peut-être une plus grande importance encore. Les gouvernements devront apprendre à s'accommoder des restrictions budgétaires, tout comme vous d'ailleurs. L'heure est venue de revoir nos priorités.

Peut-être faudrait-il songer à créer la prochaine chaire d'études canadiennes dans un pays moins connu comme ceux dont je viens de parler, plutôt que dans une grande université du monde industrialisé.

Pour sa part, la communauté universitaire canadienne participe directement à la promotion et à l'avancement des intérêts canadiens à l'étranger. La réputation mondiale que se sont acquise l'ACDI, le SUCO/CUSO et d'autres organisations bénévoles internationales établies au Canada témoigne de la qualité de leur

contribution. Au cours des deux dernières décennies, des professeurs, des conseillers et des techniciens canadiens ont acquis dans toutes les régions du tiers monde tout un bagage de connaissances et d'expériences dans le cadre de leur engagement international. Peut-être devrions-nous nous y intéresser davantage. Les organismes publics et privés qui se préoccupent de l'image projetée par le Canada sur la scène internationale pourraient à n'en pas douter tirer profit de consultations régulières avec les coopérants de l'ACDI et du SUCO/CUSO de retour au pays.

Il est particulièrement encourageant d'entendre parler de projets pleins d'imagination comme celui que nourrit Michael Oliver pour revitaliser l'université Makerere, en Ouganda. Je crois comprendre que ce dernier a l'intention d'y faire séjourner à court terme, sous les auspices de l'AUCC et de l'ACDI, des universitaires canadiens qui participeraient à la consolidation de l'infrastructure de cette université qui faisait autrefois la fierté de l'Afrique orientale. Une telle initiative ne peut être qu'applaudie.

En exposant la façon dont on procède pour faire connaître le Canada et les Canadiens à l'étranger, j'ai malheureusement été obligé de traiter des contributions du monde universitaire, de la communauté culturelle et des secteurs public et privé comme s'il s'était agi de milieux totalement différents. Or il est encourageant de constater que les barrières dressées entre ces divers éléments de la société canadienne tombent l'une après l'autre. Ces derniers temps, on en a vu plusieurs exemples remarquables dans l'administration fédérale. Grant Reuber, le nouveau sous-ministre des Finances, a évolué avec aisance dans divers milieux: après avoir quitté le monde universitaire, il a dirigé un important projet de l'ACDI au Ghana, puis est passé par la Banque de Montréal avant d'entrer dans l'administration fédérale. C'est avec autant d'aisance que Jim Gillies a abandonné la vie universitaire pour se consacrer à un projet de l'ACDI au Kenya avant d'occuper son poste actuel de conseiller politique principal du Premier ministre.

Les échanges entre les universités et le secteur public — et j'avoue ici mon intérêt personnel pour les Affaires extérieures — ne sont évidemment pas chose rare. Qu'il suffise de mentionner les noms de O.D. Skelton, F.H. Soward, George Glazebrook et Bert MacKay, tous d'anciens universitaires qui ont mis leurs compétences au service du Ministère au faîte de leur carrière; des hommes comme Douglas LePan, John Holmes et George Ignatieff qui ont pour leur part embrassé une carrière universitaire après de nombreuses années consacrées au service extérieur, et René de Chantal, qui est revenu au service extérieur, étant nommé, il y a quelques mois, ministre chargé des affaires culturelles à l'ambassade du Canada à Paris.

Peu après mon entrée au ministère des Affaires extérieures au début des années 60, je me suis entretenu avec Douglas LePan de l'idée, assez nouvelle à l'époque, de mettre sur pied un programme culturel international pour le Canada. Doug semblait quelque peu étonné de voir qu'on allait vraiment passer à l'action. Il croyait en effet que ce groupement disparate de personnes qu'on en est venu à appeler les anglophones du Canada répugnait à s'engager officiellement dans une politique culturelle parce qu'il nourrissait le sentiment bien enraciné que la politique étrangère n'avait rien à voir avec la culture et que, d'une certaine façon, les relations culturelles internationales

La diplomatie
culturelle des
points de vue
francophone et
anglophone:
deux percep-
tions différentes

n'avaient pas suffisamment d'importance pour s'en préoccuper. Mon interlocuteur a ensuite attribué à l'influence des Canadiens français au sein du Ministère le fait que nous semblions disposés à aller de l'avant, en me faisant remarquer que ceux-ci avaient vraisemblablement la faculté de pressentir l'importance et l'utilité intrinsèques du lien culturel. Il ne subsiste aucun doute dans mon esprit quant à la valeur de son jugement. Les événements ultérieurs lui ont d'ailleurs donné raison. Aux Affaires extérieures, les Canadiens français ont toujours été plus attirés que leurs collègues anglophones par les programmes d'activités culturelles, d'information publique et de relations universitaires, dont le succès leur est essentiellement attribuable. De fait, si aujourd'hui le Ministère saisit mieux l'importance et la force latente de l'aspect culturel de la politique étrangère, c'est en bonne partie grâce à l'intuition d'agents du service extérieur d'origine surtout canadienne française. Je rends particulièrement hommage à Marcel Cadieux, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures de 1964 à 1970, qui me semble avoir été le principal architecte de la politique culturelle du Canada à l'étranger.

**La création
d'organismes
culturels
nationaux**

Beaucoup de Canadiens n'en ont pas moins cru pendant longtemps que la diplomatie culturelle devait être reléguée au deuxième ou au troisième rang, après "les choses essentielles", soit les échanges politiques et commerciaux. Il s'agissait en un mot d'un luxe, d'un vernis de comportement civilisé dont on pouvait recouvrir nos objectifs internationaux moins reluisants lorsque le budget le permettait. En période d'austérité, certains considèrent que ce poli "superficiel" doit être la première victime à tomber sous le couperet des restrictions. En matière de relations culturelles internationales, il n'est pas très sensé de changer constamment son fusil d'épaule; si nous nous en rendons compte un peu tardivement, nous nous retrouvons du moins aujourd'hui en bonne compagnie.

Dans une étude des relations culturelles du Canada avec l'étranger faite récemment pour le compte du ministère des Affaires extérieures, M. Paul Schafer résume en ces termes l'expérience française des relations culturelles internationales:

"Nombreux sont les enseignements à tirer de l'expérience française dans divers domaines: cours de langue; diffusion de la civilisation française; administration de programmes; négociation et exécution d'ententes; administration d'écoles, d'instituts et de centres à l'étranger; planification efficace. Ce qui transparait, c'est le désir de la France de bénéficier des avantages que procurent les relations culturelles internationales et de se constituer un corps de spécialistes, de conseillers et d'attachés — en faisant appel à des éléments détachés du secteur privé dans bien des cas — qui, eux, sauront traduire ces atouts en termes concrets. Et l'expérience lui a donné raison: la diplomatie culturelle française a en effet déjà rapporté des bénéfices appréciables et continue de le faire."

L'auteur de l'étude fait également remarquer qu'environ 70 p. cent du budget du ministère français des Affaires étrangères est consacré à la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques.

Manifestement, les Français ont une foi inébranlable en la valeur culturelle intrinsèque

de leur langue et de leur système d'enseignement; si la promotion de la culture française à l'étranger est si soigneusement orchestrée, c'est qu'ils ont l'intime conviction d'en tirer bénéfice. La prospérité de leurs industries culturelles en est la preuve indubitable. Dans le même ordre d'idées, si les Beatles se sont vus décerner l'OBE, ce n'est pas parce que ceux-ci ne comptaient plus que des admirateurs en Grande-Bretagne. L'amélioration des conditions de vie et du niveau d'instruction a entraîné dans le monde industrialisé un accroissement spectaculaire de la demande en matière de "consommation" culturelle. Pour sa part, le Canada vient à peine de faire son entrée sur ce marché. La plupart des pays industrialisés et bon nombre de pays en développement se sont dotés de structures bien organisées pour poursuivre les mêmes objectifs.

L'Alliance française est créée au XIXe siècle, et il survient peu de temps après au sein du ministère français des Affaires étrangères une réorganisation destinée à harmoniser la promotion de la langue et de la culture françaises à l'étranger. Quant au *British Council* et à l'Institut Goethe, leurs fondations sont jetées dès les années 1930. Si leur existence, de même que celle de l'Alliance française, tient à l'époque à des impératifs néo-colonialistes, ils survivront à l'épreuve du temps en s'adaptant aux besoins d'une société plus avertie (et plus raffinée). Ces organismes, tout comme leurs pendants suédois, italien, hollandais, israélien et soviétique, pour n'en nommer que quelques-uns, sont des piliers de la politique étrangère. Dans les pays qu'ils représentent, il n'est plus nécessaire d'expliquer ou de justifier leur existence bien qu'ils ne soient pas totalement à l'abri de l'occasionnelle purge bureaucratique et budgétaire. Bien entendu, le Canada ne possède aucun instrument de ce genre pour la promotion et l'expression de sa culture à l'étranger, non plus que pour l'homogénéisation de l'image qu'il projette; cette situation est attribuable en bonne partie à notre réalité constitutionnelle qui n'autorise pas ce genre de coordination centralisée. Il en résulte une identité culturelle quelque peu dispersée, et probablement aussi une présence moins bien définie sur la scène internationale. Néanmoins, en raison même de ce manque d'harmonie, les différentes entités culturelles qui forment notre société peuvent avoir des relations plus étroites avec les régions du monde avec lesquelles ils se sentent une affinité particulière, et le résultat final peut fort bien être tout aussi valable.

Recours au secteur privé

Il s'agit maintenant de se demander si nous, au sein du ministère des Affaires extérieures, sommes les mieux placés pour assurer le succès de l'entreprise. Aucun de vous n'ignore l'intérêt que porte le nouveau gouvernement à la privatisation. Pour ma part, j'estime qu'il serait effectivement utile, voire profitable (mais pas nécessairement sur le plan monétaire) de confier au secteur privé la réalisation de certains des programmes de relations culturelles internationales dont s'occupe présentement, le Ministère. Je dois insister sur le fait qu'il s'agit là d'une suggestion tout à fait provisoire et on ne peut plus personnelle, étant donné que les incidences d'une telle démarche doivent d'abord être analysées par les hauts fonctionnaires ou les ministres intéressés. Ce qui me frappe de prime abord, c'est le temps et l'énergie que consacre mon ministère à l'organisation de grandes tournées mondiales (orchestres symphoniques, troupes de ballet, compagnies théâtrales et même expositions) alors que les imprésarios canadiens ont une réputation bien établie et du talent à revendre. Je crois

qu'en ayant davantage recours au secteur privé pour la planification et l'organisation de ces tournées, notre démarche gagnerait en spontanéité. L'apport d'idées nouvelles compenserait la dispersion prévue des divers éléments du programme des relations culturelles. Bien entendu, les fonctionnaires du Ministère de qui relèvent directement ces tournées étudieront plus en détail que je ne viens de le faire les coûts et avantages d'une telle opération. Des recommandations à cet égard seront présentées en temps opportun au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Mais il siérait peut-être de faire une mise en garde. Dans certaines régions du monde, la contribution directe du personnel du service extérieur sera toujours essentielle au succès de ce genre d'entreprise. Je songe en particulier aux pays d'Europe de l'Est, à la Chine, avec laquelle nous sommes liés par des accords officiels, et à certains pays d'Afrique et du Pacifique. A peu près partout ailleurs, cependant, si notre personnel sera toujours disposé à participer à l'organisation des grandes tournées, celles-ci devront néanmoins se dérouler au Canada comme à l'étranger sous la seule direction d'un impresario du secteur privé, et ce, dès l'instant où ce dernier s'en sera vu confier la responsabilité.

Professionnalisme chez nous et à l'étranger

Permettez-moi d'insister sur le fait que le Ministère n'a aucunement l'intention de réduire l'aide directe qu'il accorde à ce genre d'événement. Mais s'il se révèle avantageux de remettre au secteur privé l'ensemble des responsabilités liées à l'organisation excessivement accaparante de ces tournées, nous n'hésiterons pas à le faire. Nos attachés culturels à l'étranger pourront ainsi se consacrer plus librement à leurs fonctions de liaison entre les communautés universitaires et culturelles qu'ils représentent et celles du pays auprès duquel ils sont accrédités.

Sans doute conviendrait-il que je vous entretienne brièvement de la sélection et du recrutement des attachés culturels affectés dans nos ambassades et hauts-commissariats. Au fil des ans, le ministère des Affaires extérieures a engagé, par le biais de son propre processus de recrutement, un certain nombre d'agents qui sont bien au fait de l'importance vitale de la diplomatie culturelle pour le Canada et possèdent l'expérience et la formation voulues pour bien s'acquitter de leur tâche. Qu'il suffise de citer l'exemple de Guy Plamondon, agent de carrière présentement affecté au consulat général de New York, qui fait autorité en matière d'arts visuels canadiens. Pourtant, le Ministère n'est pas parvenu à recruter par les voies normales un nombre suffisant de spécialistes hautement compétents bénéficiant de la confiance de la communauté culturelle canadienne. Il y a deux ans était adoptée une nouvelle politique en vertu de laquelle aucun effort ne devait être ménagé pour s'assurer les services des meilleurs éléments du secteur privé, à qui seraient confiées des missions particulières à l'étranger. C'est ainsi que nous pouvons aujourd'hui compter dans nos rangs Gilles Lefebvre (fondateur des Jeunesses musicales), qui a dirigé le Centre culturel de Paris avant d'occuper à Ottawa le poste de directeur général du nouveau Bureau des relations culturelles internationales créé il y a à peine un an. Hugh Davidson (dont le nom est lié depuis longtemps à la vie musicale au Canada et qui dirigeait tout récemment encore la section musique du Conseil des Arts) occupe depuis l'année dernière le poste de conseiller culturel au haut-commissariat de Londres. Parmi les autres nominations récentes, mentionnons celles d'Aline LeGrand

(réalisatrice d'émissions culturelles à la chaîne française de Radio-Canada) qui remplace Gilles Lefebvre à la tête du Centre culturel à Paris, et de René de Chantal (qui était directeur des affaires culturelles au Ministère avant d'enseigner la littérature et la linguistique et, ces derniers temps, de remplir la charge de vice-recteur de l'Université de Montréal) comme titulaire du nouveau poste de ministre chargé des affaires culturelles à notre ambassade de Paris.

L'effet
d'entraînement

Si je me suis permis d'abuser de votre temps pour vous faire voir l'importance et les avantages pratiques de la diplomatie culturelle telle que je la perçois, c'est que je constate que cet aspect des relations internationales est souvent mal compris. Je ne suis pas assez bétien pour vous laisser l'impression que les échanges universitaires et les compétitions sportives, pas plus que les représentations artistiques, n'ont de valeur en soi. J'ai simplement voulu mettre en relief les bénéfices qui en découlent directement.

Les Français, je le répète, ont été à mon sens les premiers à reconnaître et à rechercher les avantages directs et indirects de la diplomatie culturelle sur le plan économique. Tout en jouant un rôle primordial dans la réalisation des objectifs français de politique étrangère, la promotion de la langue française par le biais de l'Alliance française et du réseau des lycées aura créé à l'étranger une demande phénoménale pour les produits français de consommation culturelle: livres, films, enregistrements, etc.

La poursuite des objectifs canadiens de politique culturelle produit elle aussi des bénéfices non négligeables. L'Office national du film constitue bien entendu l'instrument grâce auquel nous réussissons le mieux à nous faire connaître sur la scène internationale. Comme mon entrée y est toute récente, vous m'excuserez si je mets quelque emphase à souligner la réputation internationale fort bien méritée de l'ONF. L'an dernier, ses films ont été vus par près d'un milliard de personnes (ou plus exactement 974 millions de spectateurs, soit 42 fois la population canadienne). Depuis sa création, l'Office a produit plus de 3 000 films et s'est vu décerner 1 600 prix dont 5 Oscars. Traduits en plus de 60 langues, ces films ont été distribués dans 80 pays un peu partout dans le monde. C'est là une fiche fort impressionnante, surtout si l'on considère que l'Office ne dispose présentement que d'un budget de 38,7 millions de dollars. L'une des fonctions importantes de nos ambassades consiste à répondre à cette formidable demande.

Les succès remportés par l'Office national du film ces quarante dernières années auront largement contribué à susciter à l'égard du film canadien l'intérêt indispensable à la création au Canada d'une industrie cinématographique dynamique dont les revenus d'exportation ont dépassé les 40 millions de dollars l'an dernier.

L'édition et le disque sont d'autres secteurs où la diplomatie culturelle a rapporté des bénéfices tangibles. Les exportations canadiennes de disques ont presque quintuplé en trois ans pour se chiffrer à 9,4 millions de dollars en 1978; quant aux ventes de magazines et de périodiques canadiens à l'étranger, elles ont presque triplé pendant la même période pour atteindre les 41,4 millions de dollars en 1978. Si les importations

sont toujours supérieures aux exportations, leur taux d'accroissement est par contre beaucoup moins élevé. En ce qui concerne les oeuvres d'art et les livres et brochures, les exportations canadiennes ont enregistré de modestes augmentations alors que les importations ont pour leur part fléchi ou sont demeurées sensiblement au même niveau. De toute évidence, le Canada possède une solide réputation culturelle. De façon tout aussi manifeste, le bon sens commercial nous dicte d'en assurer le maintien.

Le rapprochement des cultures

Pour mettre davantage en lumière l'importance, sur le plan des grands objectifs de politique étrangère, de la compréhension entre les peuples que favorisent les échanges culturels, je soulignerai l'effet bénéfique sur les relations sino-canadiennes des témoignages d'amitié qu'ont constitué les tournées au Canada des pongistes chinois dans un premier temps, puis de la troupe d'acrobates Sheniang, du Ballet de Shanghai et, plus récemment, de l'Opéra de Pékin, et celles qu'ont faites en Chine le *Canadian Brass* et l'Orchestre symphonique de Toronto. A cela viennent s'ajouter les nombreux échanges entre les deux pays dans les domaines des arts, des sciences, de l'éducation, des sports et de la médecine. L'entente conclue récemment pour faire venir cent universitaires chinois au Canada est un autre exemple de coopération culturelle avec la Chine. Les provinces ont accordé un généreux appui financier à ce programme, dont le coût est assumé en bonne partie par les Chinois eux-mêmes; ces derniers peuvent par ailleurs compter sur l'aide plus modeste de mon Ministère et du Secrétariat d'Etat au titre de l'administration.

Plus personne au Canada n'ignore l'heureux effet de la "diplomatie du hockey" sur nos relations avec l'URSS, non plus d'ailleurs que la place de choix qu'occupe ce sport parmi les facteurs d'affinité qui concourent le plus à faciliter nos relations avec les pays d'Europe de l'Est et les pays scandinaves.

Lors de l'organisation des Jeux olympiques de 1976 à Montréal et des Jeux du Commonwealth de 1978 à Edmonton, la controverse concernant l'*apartheid* dans les sports a fait comprendre aux Canadiens à quel point les objectifs politiques de la plupart des pays sont indissociables de tous les autres aspects de leurs échanges internationaux. Les sommes fabuleuses que dépensent tous les pays — et non seulement le Canada, comme les Russes sont en train d'en faire la preuve — à l'occasion des Jeux olympiques mettent encore plus en lumière la valeur accordée aux répercussions générales de ce genre d'événement. Dans cette perspective, les protestations moralisatrices et quelque peu naïves concernant la "politisation du sport" sont non seulement irréalistes, mais complètement ridicules.

Réaction des Canadiens face à leur image internationale

J'ai préfacé ces quelques propos d'une idée qui peut paraître contestable, à savoir que la promotion à l'étranger de l'identité culturelle canadienne n'était pas seulement un aspect fondamental et indissoluble de notre politique étrangère mais qu'en plus, cela pouvait rapporter en espèces sonnantes et trébuchantes. J'ai cru bon vous épargner ce plaidoyer familier de la culture pour la culture ou, pire encore, une récitation bureaucratique de toute les bonnes choses que le gouvernement fait pour vous. Je ne voudrais pas vous quitter sans souligner ce qu'il y a de plus paradoxal et peut-être de plus important dans la personnalité culturelle internationale du Canada. Je veux parler

de son impact intérieur. Les Canadiens prennent un malin plaisir à tourner en ridicule leur sempiternelle recherche d'une identité propre. Il est évident que cette recherche est facilitée lorsqu'un événement culturel canadien est reconnu internationalement; ce qui l'est moins, c'est l'effet créé sur l'une des grandes communautés culturelles par le succès international de l'autre. Ainsi, s'il n'est plus étonnant que le *Globe and Mail* de Toronto se soit passionné pour la lutte dramatique des Expos de Montréal dans les séries mondiales, ou que les anglophones suivent avec intérêt la seconde tentative d'Antonine Maillet pour gagner le prix Goncourt, il ne l'est pas non plus de voir la fierté des francophones devant les honneurs récemment accordés à Michael Snow aux cimaises du Centre Beaubourg à Paris. Le triomphe du Ballet national du Canada au Covent Garden cet été et la tournée à guichets fermés de la pièce de Michel Tremblay "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" en France, en Suisse et en Belgique sont autant de sources de fierté pour tous les Canadiens.

Le fait que ces triomphes soient tout simplement qualifiés de canadiens — ni français ni anglais — nous évite en quelque sorte de nous demander à quel groupe nous nous identifions.

Mes propos ont clairement démontré, j'en suis persuadé, que dans le domaine de la diplomatie culturelle, les universités ont un rôle décisif à jouer. Si la diplomatie culturelle a d'abord et avant tout pour but d'amener les nations à se mieux comprendre, qui, sinon les universités, saurait le mieux s'acquitter de cette tâche? Personne, bien entendu. Qu'il suffise de prendre l'exemple des programmes du ministère des Affaires extérieures. Ce sont les universités qui dispensent l'enseignement supérieur aux étudiants venus de dix-huit pays différents dans le cadre de notre programme d'octroi de bourses d'études. Ce sont encore elles qui prendront en charge le nouveau groupe d'étudiants chinois attendu au Canada par suite de la signature du récent accord conclu avec la Chine, et qui s'occupent de former des étudiants nigériens dans le cadre d'un nouveau programme d'assistance technique avec recouvrement des coûts. Ce sont des professeurs d'université qui oeuvrent dans sept pays à faire du programme des études canadiennes un succès. Ce sont encore des professeurs d'université qui oeuvrent dans le tiers monde sous les auspices de l'ACDI ou de l'AUCC ou dans le cadre du Programme d'octroi de bourses du Commonwealth administré par l'AUCC, ou en vertu d'échanges qu'ils ont tout simplement organisés eux-mêmes. Ce sont les universités qui assurent depuis de nombreuses années l'instruction de milliers d'étudiants étrangers et qui offrent des cours de civilisation, d'arts et de sciences grâce auxquels les Canadiens peuvent suivre l'évolution de la situation dans le monde. Ce rôle crucial que vous jouez sur la scène internationale s'étend à une foule d'autres secteurs; vous vous attachez en particulier à maintenir le contact avec vos anciens étudiants qui habitent l'étranger, par exemple dans les Antilles où les hommes politiques diplômés d'universités canadiennes ne se comptent plus.

Deux choses importent au premier chef. Que les universités canadiennes maintiennent leur tradition d'ouverture sur le monde et d'internationalisme, et qu'elles visent l'excellence par-dessus tout. Si ces deux principes sont respectés, vous demeurerez au coeur de la diplomatie culturelle canadienne.

S/C